



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale sise au 216, route 271, Saint-Benoît-Labre, le mardi 12 août 2025 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège numéro 1 Madame Ginette Lessard  
Siège numéro 2 Monsieur Marc Cloutier  
Siège numéro 3 Monsieur Louis-David Bonin  
Siège numéro 4 Monsieur Claude Fournier  
Siège numéro 6 Madame Mélanie Raymond

Monsieur Jonathan Pépin conseiller au siège numéro 5 est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Jean-Marc Doyon.

Madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Jean-Marc Doyon, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes et en visioconférence.

126070-08-2025

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 33 : Autres points à l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2025

**LÉGISLATION**

4. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 657-2025 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE DES DÉPENSES
5. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 656-2025 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE
6. RÉSOLUTION D'APPUI À UN RETOUR SÉCURITAIRE ET COMPLET DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE ROUTIER AU QUÉBEC



PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

AQUEDUC, ÉGOUTS, ORDURES

N° de résolution  
ou annotation

7. DIRECTIVE DE CHANGEMENT # 15 – ENTRÉES PAVÉES  
– PARC INDUSTRIEL

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

8. DEMANDE D'AUTORISATION COMMISSION DE  
PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC  
(CPTAQ) – LOT 6 496 625
9. VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN – PARTIE DU  
LOT 5 943 192 – AUTORISATION DES SIGNATAIRES
10. DOSSIER À REVOIR – 9336-5112 QUÉBEC INC.
11. ANNULATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 125068-  
10-2022 – PROJET CHEMIN DE LA CEINTURE – ACHAT  
DE TERRAIN ENTENTE – LES ÉLEVAGES L.D. LTÉE

PERSONNEL

12. BRIGADIERS SCOLAIRES – EMBAUCHE ANNÉE  
SCOLAIRE 2025-2026
13. DÉPART À LA RETRAITE – DIRECTEUR DU SERVICE  
INCENDIE
14. DÉMISSION – DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE  
INCENDIE

FINANCES

15. DON POUR L'OTJ – CAMP DE JOUR 2025
16. CHEMTRADE CHEMICALS CANADA LTD –  
AUTORISATION DE PAIEMENT
17. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE  
PLAN DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU  
POTABLE (PPS)
18. POMPE SP1 – RÉPARATIONS – AUTORISATION DE  
PAIEMENT
19. VÉRIFICATION DE LA PRÉCISION DE QUATRE  
DÉBITMÈTRES D'EAU POTABLE ET D'EAU USÉE –  
ACCEPTATION DE SOUMISSION
20. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – MISE AUX NORMES  
– INSTALLATION SEPTIQUE – LOT 4 698 052
21. COMPTES DU MOIS

TRAVAUX PUBLIC

22. RANG ST-GUILLAUME – NETTOYAGE ET CREUSAGE  
DU FOSSÉ – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION
23. RUE DU PARC – PAVAGE – APPEL D'OFFRES SUR  
INVITATION



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

24. ROUTE DU LAC-POULIN – DÉCOHÉSIONNEMENT ET PAVAGE – APPEL D’OFFRES PUBLICS
25. RUE DU PARC – SURVEILLANCE ET CONTRÔLE QUALITATIF – APPEL D’OFFRES SUR INVITATION
26. ROUTE DU LAC-POULIN – SURVEILLANCE ET CONTRÔLE QUALITATIF – APPEL D’OFFRES SUR INVITATION
27. RACCORDEMENT D’AQUEDUC ET D’ÉGOUT SANITAIRE DE LA CASERNE INCENDIE – APPEL D’OFFRES SUR INVITATION
28. RÉFECTION DU TOIT DE L’USINE D’ÉPURATION – ACCEPTATION DE SOUMISSION
29. RÉFECTION DU TOIT DE L’USINE DE FILTRATION – ACCEPTATION DE SOUMISSION
30. LIGNAGE PARC INDUSTRIEL – ACCEPTATION DE SOUMISSION
31. ACHAT D’ABRASIF – APPEL D’OFFRES SUR INVITATION
32. CORRESPONDANCE
33. AUTRES POINTS À L’ORDRE DU JOUR
- 
34. RAPPORT DES COMITÉS
35. PÉRIODE DE QUESTIONS
36. CLÔTURE DE LA SÉANCE

126071-08-2025

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUILLET 2025**

**Considérant** qu’une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 8 juillet 2025 a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d’en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d’en faire la lecture en séance.

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le procès-verbal de la séance susmentionné, comme rédigé, par madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière.

126072-08-2025

4. **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 657-2025 DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE DES DÉPENSES**

Le conseiller, monsieur Claude Fournier donne un avis de motion pour l’adoption du règlement numéro 657-2025 à une prochaine séance et ayant pour objet de décréter les règles de contrôle des



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

dépenses suite au remaniement de l'équipe municipale et en dépose le projet.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Coralie Rodrigue présente le projet de règlement numéro 657-2025 en indiquant sa portée ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le projet de règlement numéro 657-2025 décrétant les règles de contrôle des dépenses soit, et est adopté par ce conseil.

126073-08-2025

5. **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 656-2025 CONCERNANT LES LIMITES DE VITESSES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE**

Il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme présenté le règlement numéro 656-2025 concernant les limites de vitesses sur le territoire de la municipalité de Saint-Benoît-Labre. Aucun changement depuis le dépôt du projet.

126074-08-2025

6. **RÉSOLUTION D'APPUI À UN RETOUR SÉCURITAIRE ET COMPLET DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE ROUTIER AU QUÉBEC**

**Attendu** que les contrôleurs routiers du Québec jouent un rôle essentiel dans la sécurité publique, en assurant notamment la surveillance des véhicules lourds, le respect des normes de transport des matières dangereuses, les opérations de contrôle de vitesses, et la sécurité du transport scolaire et du transport de personnes ;

**Attendu** que, depuis la décision rendue le 6 mars 2025 par le Tribunal administratif du travail (TAT), une partie importante des activités des contrôleurs routiers est suspendue ou grandement réduite, notamment en raison du confinement de ces agents aux postes de contrôles (balances) ;

**Attendu** que cette limitation nuit directement à la capacité des contrôleurs routiers d'intervenir de manière préventive et efficace sur le terrain, augmentant ainsi les risques d'accidents liés à des véhicules lourds non conformes, au transport inadéquat de matières dangereuses, aux surcharges, à l'usure mécanique, ou à la fatigue des conducteurs ;

**Attendu** que la période estivale et la rentrée scolaire sont des moments critiques sur le réseau routier, en raison de la forte circulation, du transport touristique, et du retour massif des autobus scolaires transportant des enfants ;

**Attendu** que l'inaction du gouvernement du Québec depuis le jugement du TAT constitue une situation préoccupante et que des mesures concrètes sont nécessaires afin de restaurer la capacité d'intervention complète des contrôleurs routiers ;

**Attendu** que la sécurité routière est une responsabilité partagée entre les paliers de gouvernement, et que les municipalités ont à cœur la sécurité de leurs citoyens ;



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la Municipalité de Saint-Benoît-Labre appuie la demande adressée au gouvernement du Québec afin qu'il donne suite sans délai à la décision rendue par le Tribunal administratif du travail le 6 mars 2025, en mettant en place les mesures nécessaires pour assurer le retour complet et sécuritaire des activités des contrôleurs routiers sur l'ensemble du territoire québécois.

Que cette résolution soit transmise :

- Au ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec ;
- Au ministère de la Sécurité publique du Québec ;
- Au bureau du premier ministre du Québec ;
- À la présidente directrice générale par intérim ainsi qu'à la présidente du Conseil d'administration de la Société de l'assurance automobile du Québec ;
- Aux municipalités du Québec, aux MRC, ainsi qu'à l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) ;
- Et qu'une copie soit acheminée à l'auteur du message transmis aux élus municipaux, un contrôleur routier anonyme inquiet pour la sécurité des Québécois.

126075-08-2025

7. **DIRECTIVE DE CHANGEMENT # 15 – ENTRÉES PAVÉES – PARC INDUSTRIEL**

**Considérant** qu'une directive de changement # 15 de Giroux & Lessard Ltée concernant le projet du parc industriel doit être acceptée en lien avec la modification de la formule de pavage et de son épaisseur pour les entrées privées pavées qui serviront pour une circulation de véhicules lourds ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la directive de changement # 15 et d'autoriser le paiement des frais supplémentaires au montant de dix-huit mille cent soixante-quatorze dollars et cinquante-neuf cents (18 174,59 \$).

126076-08-2025

8. **DEMANDE D'AUTORISATION COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) – LOT 6 496 625**

**Considérant** que le propriétaire du lot 6 496 625 a présenté une demande afin de procéder au lotissement d'une partie de son terrain d'une superficie de 10 hectares, dans le but de vendre une portion de celui-ci ;

**Considérant** que cette démarche n'a pas pour effet de modifier la vocation agricole de la partie de lot concernée ;

**Considérant** que le propriétaire souhaite obtenir l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour permettre l'aliénation et le lotissement du dit terrain ;



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par madame Ginette Lessard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la demande du propriétaire du lot 6 496 625 visant le lotissement et la vente d'une partie de son lot, tout en maintenant sa vocation agricole.

126077-08-2025

9. **VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN – PARTIE DU LOT 5 943 192 – AUTORISATION DES SIGNATAIRES**

**Considérant** la résolution # 125709-08-2024 concernant la vente d'une partie du lot 5 943 192, en conformité avec la description technique préparée par monsieur Charles Perron, arpenteur-géomètre ;

**Considérant** qu'il y a lieu de confirmer l'autorisation de signature du contrat de vente ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le maire ainsi que la directrice générale et greffière-trésorière soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de vente à madame Fernande Jacques, représentée par monsieur Michel Cloutier et ce, en lien avec la résolution numéro 125709-08-2024.

126078-08-2025

10. **DOSSIER À REVOIR – 9336-5112 QUÉBEC INC.**

**Considérant** le non-accord entre le président de la compagnie 9336-5112 Québec inc et les élus en lien avec les conditions relatives à l'échange de terrains ;

**Considérant** que les élus ont pris la décision d'annuler l'échange prévus entre les lots 4 699 463 et 6 542 972 ;

**Considérant** que les résolutions 125711-08-2024, 125858-12-2024, 126023-06-2025 et 126068-07-2025 sont par le fait même annulées ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'échange de terrains est annulé et que la Municipalité payera les frais juridiques encourus auprès de Tousignant Rodrigue Veilleux Mathieu, notaires depuis l'ouverture du dossier, pour le travail effectué à ce jour et que le lot 6 542 972 appartenant à la Municipalité sera donc mis en vente en même temps que les autres lots disponibles dans le projet domiciliaire du chemin de la Ceinture.

11. **ANNULATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 125068-10-2022 – PROJET CHEMIN DE LA CEINTURE – ACHAT DE TERRAIN ENTENTE – LES ÉLEVAGES L.D. LTÉE**

Ce point est annulé.

126079-08-2025

12. **BRIGADIERS SCOLAIRES – EMBAUCHE ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**

**Considérant** qu'il faut procéder à l'embauche d'un brigadier pour l'année scolaire 2025-2026 ;



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

**Considérant** que monsieur Richard Deblois et madame Suzanne Busque sont intéressés au poste de brigadier et qu'ils souhaitent effectuer ce travail en alternance, soit chacun leur semaine ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Mélanie Raymond, appuyé par monsieur Louis-David Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'embauche de monsieur Richard Deblois et de madame Suzanne Busque à titre de brigadiers scolaires pour l'année 2025-2026, en alternance chacun leur semaine, selon les conditions discutées avec ceux-ci et les élus.

126080-08-2025

**13. DÉPART À LA RETRAITE – DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE**

**Considérant** que Monsieur Michel Boucher nous a informé qu'il devançait sa retraite en date du 31 août 2025 au lieu du 31 décembre 2025 ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remercier chaleureusement Monsieur Michel Boucher pour son implication et ses nombreuses années de service au sein du Service incendie et de lui souhaiter une bonne retraite.

126081-08-2025

**14. DÉMISSION – DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE INCENDIE**

**Considérant** que Monsieur Martin Veilleux nous a informé qu'il devançait sa démission au 31 août 2025 au lieu du 31 décembre 2025 ;

**Considérant** que monsieur Martin Veilleux désire toutefois demeurer actif au sein du service incendie à titre d'officier;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Louis-David Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la démission de monsieur Martin Veilleux à titre de directeur adjoint du service incendie, effective au 31 août 2025 et de reconnaître l'intention de monsieur Veilleux de demeurer membre du service incendie à titre d'officier et de remercier chaleureusement Monsieur Martin Veilleux pour son implication et ses nombreuses années de service en tant que directeur adjoint au sein du Service incendie.

126082-08-2025

**15. DON POUR L'OTJ – CAMP DE JOUR 2025**

**Considérant** que la municipalité a reçu une demande de la part de madame Valérie Paradis, coordonnatrice aux loisirs et à la culture pour procéder au versement du don prévu au budget d'un montant de 4 000,00 \$ pour couvrir les salaires et autres dépenses du camp de jour jusqu'à l'obtention des subventions à la fin de la saison estivale ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Mélanie Raymond, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au versement du don au montant de quatre mille dollars (4 000,00 \$).



PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

126083-08-2025

N° de résolution  
ou annotation

16. CHEMTRADE CHEMICALS CANADA LTD -  
AUTORISATION DE PAIEMENT

**Considérant** qu'il fallait procéder à une commande de produits chimiques pour l'usine d'épuration ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture numéro 90272293 de Chemtrade Chemicals Canada Ltd au montant de six mille cinq cent cinquante-huit dollars et cinquante-deux cents (6 558,52 \$), taxes incluses.

17. OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE  
PLAN DE PROTECTION DES SOURCES D'EAU POTABLE  
(PPS)

Ce point est reporté.

126084-08-2025

18. POMPE SP1 - RÉPARATIONS - AUTORISATION DE  
PAIEMENT

**Considérant** que des réparations sur la pompe SP1 étaient nécessaires ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement de la facture numéro 125376 de 9316-7328 Québec inc. (Les pompes M.C.) au montant de six mille neuf cent quatre-vingt-dix dollars et quatorze cents (6 990,14 \$), taxes incluses.

126085-08-2025

19. VÉRIFICATION DE LA PRÉCISION DE QUATRE  
DÉBITMÈTRES D'EAU POTABLE ET D'EAU USÉE -  
ACCEPTATION DE SOUMISSION

**Considérant** que suivant l'appel d'offres, nous avons reçu 2 soumissions :

- Simo : 2 279,00 \$, taxes non incluses
- Les compteurs Lecomte : 1 663,28\$, taxes non incluses

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission la plus basse, soit celle de Les compteurs Lecomte au montant de mille six cent soixante-trois dollars et vingt-huit cents (1 663,28 \$), taxes non incluses.

126086-08-2025

20. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - MISE AUX NORMES  
- INSTALLATION SEPTIQUE - LOT 4 698 052

**Considérant** que le propriétaire du lot 4 698 052 a fait une demande d'aide financière concernant la mise aux normes de son installation septique et qu'il a présenté son certificat de conformité;



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de verser l'aide financière au montant de deux mille cinq cent dollars (2 500,00 \$) prévu au règlement 611-2022 au propriétaire du 91, rang 9 Lac-aux-Cygnés, Saint-Benoît-Labre.

126087-08-2025

**21. COMPTE DU MOIS**

Il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes payés et à payer d'une somme de quatre cent vingt-trois mille quatre cent quatorze dollars et trente cents (423 414,30 \$) incluant les salaires bruts et d'autoriser leur paiement.

FACTURES PAYÉES	199 135,67 \$
FACTURES À PAYER	153 606,65 \$
SALAIRES BRUTS DU MOIS	70 671,98 \$
<b>TOTAL</b>	<b>423 414,30 \$</b>

126088-08-2025

**22. RANG ST-GUILLAUME – NETTOYAGE ET CREUSAGE DU FOSSE – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**

**Considérant** que le nettoyage des fossés dans le rang St-Guillaume doit être effectué ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à aller en appel d'offres sur invitation auprès des compagnies d'excavations dans la liste remise aux conseillers pour le nettoyage et creusage des fossés dans le rang St-Guillaume, le tout en lien avec la subvention provenant de l'enveloppe discrétionnaire du député.

126089-08-2025

**23. RUE DU PARC – PAVAGE – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**

**Considérant** que nous avons reçu le devis d'appel d'offres réalisé par la MRC de Beauce-Sartigan pour le pavage dans la rue du Parc ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière ainsi que la MRC de Beauce-Sartigan à aller en appel d'offres sur invitation auprès des compagnies ciblées par la municipalité, dont la liste a été déposée aux conseillers.

126090-08-2025

**24. ROUTE DU LAC-POULIN – DÉCOHÉSIONNEMENT ET PAVAGE – APPEL D'OFFRES PUBLICS**

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Benoît-Labre souhaite faire des travaux d'amélioration sur la Route du Lac-Poulin ;



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

**Considérant** que les conseillers désirent procéder à la réfection de cette route par le décohesionnement et le pavage ;

**Considérant** que nous avons reçu le devis d'appel d'offres réalisé par la MRC de Beauce-Sartigan pour le pavage sur la rue du Lac-Poulin;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice et greffière-trésorière ainsi que la MRC de Beauce-Sartigan à aller en appel d'offres publics dès la confirmation de l'obtention de la subvention du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet redressement et sécurisation.

126091-08-2025

25. RUE DU PARC – SURVEILLANCE ET CONTRÔLE QUALITATIF – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

**Considérant** que nous avons reçu le devis d'appel d'offres réalisé par la MRC de Beauce-Sartigan pour la surveillance et le contrôle qualitatif de la rue du Parc ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière ainsi que la MRC de Beauce-Sartigan à aller en appel d'offres sur invitation auprès des compagnies ciblées par la municipalité, dont la liste a été déposée aux conseillers.

126092-08-2025

26. ROUTE DU LAC-POULIN – SURVEILLANCE ET CONTRÔLE QUALITATIF – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

**Considérant** que nous avons reçu le devis d'appel d'offres réalisé par la MRC de Beauce-Sartigan pour la surveillance et le contrôle qualitatif de la route du Lac-Poulin ;

**En conséquence**, il est proposé par Mélanie Raymond, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière ainsi que la MRC de Beauce-Sartigan à aller en appel d'offres sur invitation auprès des compagnies ciblées par la municipalité, dont la liste a été déposée aux conseillers dès la confirmation de l'obtention de la subvention du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet redressement et sécurisation.

126093-08-2025

27. RACCORDEMENT D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT SANITAIRE DE LA CASERNE INCENDIE – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION

**Considérant** que la municipalité souhaite procéder au raccordement d'aqueduc et d'égout sanitaire de la caserne incendie ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à aller en appel d'offres sur



PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution  
ou annotation

invitation auprès des compagnies dans la liste remise aux conseillers pour les travaux de raccordement d'aqueduc et d'égout sanitaire de la caserne incendie.

126094-08-2025

**28. RÉFECTION DU TOIT DE L'USINE D'ÉPURATION - ACCEPTATION DE SOUMISSION**

**Considérant** que suivant l'appel d'offres sur invitation nous avons reçu 3 soumissions :

- Sylvain Nadeau toitures inc. : 5 518,80 \$, taxes incluses
- MLT division toitures : 3 131,92 \$, taxes incluses
- Vinyle mural de Beauce inc. : 5 662,52 \$, taxes incluses

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Marc Cloutier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission la plus basse, soit celle de MLT division toitures au montant de trois mille cent trente et un dollars et quatre-vingt-douze cents (3 131,92 \$), taxes incluses et lui octroyer le contrat de réfection du toit de l'usine d'épuration.

126095-08-2025

**29. RÉFECTION DU TOIT DE L'USINE DE FILTRATION - ACCEPTATION DE SOUMISSION**

**Considérant** que suivant l'appel d'offres sur invitation nous avons reçu 3 soumissions :

- Sylvain Nadeau toitures inc. : 3 736,69 \$, taxes incluses
- MLT division toitures : 2 276,51 \$, taxes incluses
- Vinyle mural de Beauce inc. : 3 402,11 \$, taxes incluses

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission la plus basse, soit celle de MLT division toitures au montant de deux mille deux cent soixante-seize dollars et cinquante et un cents (2 276,51 \$), taxes incluses et lui octroyer le contrat de réfection du toit de l'usine de filtration.

126096-08-2025

**30. LIGNAGE PARC INDUSTRIEL - ACCEPTATION DE SOUMISSION**

**Considérant** que suivant l'appel d'offres sur invitation nous avons reçu qu'une seule soumission :

- Durand Marquage et Associés inc. : 4 139,10 \$, taxes incluses

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Marc Cloutier, appuyé par madame Mélanie Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Durand Marquage et Associés inc. au montant de quatre mille cent trente-neuf dollars et dix cents (4 139,10 \$), taxes incluses et lui octroyer le contrat de lignage du parc industriel pour la traverse de piétons et la limite de vitesse.

126097-08-2025

**31. ACHAT D'ABRASIF - APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**

**Considérant** qu'il est temps de faire l'achat des abrasifs pour la période hivernale 2025-2026 ;



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

En conséquence, il est proposé par monsieur Louis-David Bonin, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur des travaux publics à aller en appel d'offres sur invitation auprès des compagnies dans la liste remise aux conseillers pour l'achat d'AB-10 et de CG-14.

**32. CORRESPONDANCE**

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Coralie Rodrigue, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de juillet 2025.

**33. AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR**

- Aucun n'a été ajouté.

**34. RAPPORT DES COMITÉS**

Monsieur Claude Fournier informe le conseil de la rencontre à laquelle il a participé concernant la bibliothèque.

Madame Mélanie Raymond fait état des activités tenues et à venir, notamment la fin des travaux du skatepark ainsi que l'organisation d'un ciné-parc par le conseil des jeunes.

Monsieur Marc Cloutier mentionne avoir pris part à l'ouverture de l'exposition agricole, accompagné de la directrice générale et greffière-trésorière.

Monsieur Louis-David Bonin rapporte les réparations effectuées sur les camions et précise qu'il sera nécessaire de chausser ceux-ci.

Monsieur Jean-Marc Doyon souligne avoir assisté à la fermeture définitive de la chapelle du Lac-Raquette.

**35. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue de 20 h 02 à 20 h 08. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

126098-08-2025

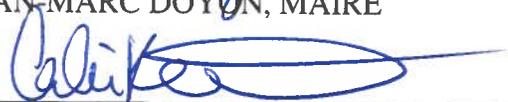
**36. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Louis-David Bonin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clôturer la présente séance. Il est 20 h 08.

**SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL**

Je, Jean-Marc Doyon, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de *Code municipal du Québec*.

  
\_\_\_\_\_  
JEAN-MARC DOYON, MAIRE

  
\_\_\_\_\_  
CORALIE RODRIGUE,  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE